



# 9 JUIN 2024 : PRÉMICES D'UNE RÉVOLUTION POLITIQUE ?

## LES ENJEUX FRANÇAIS DES EUROPÉENNES À 20 JOURS DU SCRUTIN

Par Nicolas CITTI, Analyste au Millénaire

Matthieu HOCQUE, Directeur adjoint des études du Millénaire



## AVANT-PROPOS

Face aux autres pays européens, la France fait office d'exception en ce qui concerne les élections européennes. Souvent perçues par les Français comme synonymes des scrutins aux futils enjeux, **les élections des députés au Parlement Européen demeurent peu suivies, voire méprisées**. En effet, le Parlement Européen, institution du triumvirat de l'Union européenne, est jugé au même titre que les institutions bruxelloises, soit hors-sol, technocratique et qui s'accapare des prérogatives au détriment des institutions nationales. En effet, **environ la moitié des Français en âge de voter se détournent de cette élection**, pour des raisons diverses : une méconnaissance des institutions européennes, une incompréhension des prérogatives des députés européens, et des enjeux qui en découlent ainsi qu'une sensation d'un accaparement progressif et insidieux de fragments de souveraineté nationale.

Dès lors, avant de revenir sur les équilibres politiques français avant le scrutin, rappeler les enjeux des élections européennes à venir, nécessite au préalable de rappeler d'une part les fondements du Parlement Européen, et d'autre part, d'en délimiter les compétences normatives. Par ailleurs, il s'agira d'illustrer concrètement le mode de scrutin, de mettre en exergue les prérogatives réelles des députés européens et, *in fine*, de rappeler les forces en présence au sein de l'hémicycle.

### **La structure institutionnelle du Parlement Européen : Fondements et compétences**

Pour commencer, désignée initialement sous le nom d'Assemblée Parlementaire, la dénomination de cette institution, connue encore aujourd'hui en tant que « **Parlement Européen** », a été officialisée par **l'Acte unique européen, entrée en vigueur le 1er juillet 1987**. Aussi, cette récente institution, qui s'articule avec l'ensemble des parlements nationaux européens, a pour fonction de représenter tous les citoyens des Etats membres de l'Union européenne. A ce titre, ce "Parlement des citoyens"



selon l'expression de Roland Bieber, dont les membres sont élus au suffrage universel direct, **possède la seule légitimité démocratique de la construction de l'Union, et incarne ainsi la voix des peuples de la vieille Europe à l'échelle supranationale.** Les fondements juridiques du Parlement européen résident aux articles 14 du TUE qui en définit les principales caractéristiques et 223 à 234 TFUE qui en détaillent concrètement le fonctionnement.

Premièrement, conformément à l'article 14 alinéa 1 du TUE, cette institution exerce non seulement des “fonctions législative et budgétaire”, mais également des fonctions de “contrôle politique et consultatives”.

En d'autres termes, à l'image des parlements nationaux, les deux principales prérogatives du Parlement Européen sont de **voter les lois européennes - conjointement avec le Conseil de l'Union Européen -, de contribuer à l'adoption de l'ensemble du budget annuel de l'Union Européenne et d'exercer à l'égard des autres institutions européennes un véritable pouvoir de contrôle démocratique** afin d'assurer pleinement une gestion solide et rigoureuse des fonds européens.

Par ailleurs, **exerçant des fonctions de contrôle de l'action administrative, le Parlement européen approuve la composition de la Commission européenne,** avec la possibilité d'adopter une motion de censure à l'encontre de celle-ci. Les députés, quant à eux, peuvent également adresser au Conseil de l'Union Européenne - se composant des ministres des États membres - des questions écrites ou orales pour demander de nouvelles mesures. Concrètement, à l'échelle nationale, il est possible de comparer ces prérogatives avec les traditionnelles “Questions aux gouvernement” soumises par les députés dans l'Hémicycle de l'Assemblée Nationale. Enfin, la présidence du parlement européen est compétente pour intervenir en amont de chaque Conseil Européen - composé des chefs d'État de l'UE - afin d'exposer la position de l'Assemblée sur les sujets à l'ordre du jour.



Ainsi, muni d'un véritable pouvoir de légiférer et de contrôler l'action des autres institutions, **le Parlement Européen possède des compétences assez larges au sein de l'Union Européenne, portant la volonté des peuples européens.**

### **La composition institutionnelle du Parlement Européen : mode de scrutin et procédure électorale**

Le nombre de députés européens n'a cessé d'augmenter au gré des nouvelles adhésions. Le Traité de Lisbonne a mis un terme à cette dynamique en procédant à une révision complète de la représentativité de chaque État membre au sein du Parlement européen. Aussi, selon les dispositions de l'article 14 alinéa 2, le Parlement européen est composé de Sept cent cinquante représentants des citoyens habitant dans l'Union. La représentation des citoyens est fondée sur la règle de la "proportionnelle dégressive"<sup>1</sup>, avec **un seuil minimum de 6 membres par État membre, et 96 sièges maximum**. L'alinéa 3 de ce même article précise que les membres du Parlement européen sont élus au suffrage universel direct, libre et secret pour un mandat d'une durée de cinq ans.

Le statut des parlementaires européens est régi par l'Acte de 1976, mais également par la décision 2005/684/CE, Euratom<sup>2</sup>. Les députés sont libres et indépendants, ils votent individuellement et personnellement et ne peuvent recevoir de mandat impératif par les citoyens. En termes de compétences, tout député peut, dans le cadre du droit d'initiative du Parlement, présenter une proposition d'acte de l'Union.

Aux côtés de ces multiples prérogatives, le mandat de député européen est incompatible avec celle de membre du gouvernement d'un État membre, celle de membre d'une institution, d'un organe de l'Union et celle de

---

<sup>1</sup> La proportionnelle dégressive est une règle selon laquelle le nombre de citoyens représentés par chaque député peut être différent selon la population de l'État ou il est élu. Le nombre d'habitants représentés par un élu est conditionné au chiffre de population d'un État membre.

<sup>2</sup> Décision du Parlement européen du 28 septembre 2005 portant adoption du statut des députés au Parlement européen



membre d'un parlement national. Il faut se référer à ce titre à la décision 2002/772/CE, Euratom<sup>3</sup> du Conseil des 25 juin et 23 septembre 2002. Par ailleurs, cette décision est fondamentale, car outre **la définition d'incompatibilités électorales, celle-ci introduit des principes communs à tous les Etats membres en termes de procédure**, tels qu'énoncés ci-dessus (Proportionnalité, universalité et confidentialité du scrutin). Aussi, juridiquement, la définition et l'élaboration future d'une véritable procédure électorale uniforme est rendue possible par le Parlement Européen, en vertu de l'article 223 alinéa 1er du TFUE.

Il faut noter que certaines modalités, à l'instar de l'attribution des sièges, de la délimitation des circonscriptions ou encore de l'âge minimal pour voter, sont régies par les législations nationales. Par conséquent, alors que les élections européennes doivent intervenir prochainement le 9 juin prochain dans un contexte national difficile, doit-on s'attendre, face aux difficultés économiques et conjoncturelles que subissent une grande partie de la population, à une victoire sans équivoque des partis de droite et de droite nationale ? **Dans quelle mesure cette élection européenne peut-elle préfigurer la révolution politique de 2027 ?**

Afin de mieux comprendre les enjeux des élections en cette année 2024, il sera nécessaire d'évoquer préalablement les différentes coalitions qui ont émaillé le Parlement Européen depuis le traité de Maastricht en 1992, tout en mettant en exergue les résultats de l'élection précédente, en 2019. Au-Dès lors de multiples scenarii se dessinent qui peuvent durablement influencer la vie politique européenne pour les prochaines années.

---

<sup>3</sup> Décision du Conseil des 25 juin et 23 septembre 2002 modifiant l'acte portant élection des représentants au Parlement européen au suffrage universel direct, signé à Bruxelles le 20 septembre 1976.



|                                                                                                                      |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>AVANT-PROPOS .....</b>                                                                                            | <b>2</b>   |
| <b>LES EQUILIBRES AU PARLEMENT EUROPEEN DEPUIS 1992.....</b>                                                         | <b>7</b>   |
| <b>LE RECUL DES PARTIS TRADITIONNELS DEPUIS MAASTRICHT .....</b>                                                     | <b>7</b>   |
| LES ELECTIONS DE 1994 .....                                                                                          | 8          |
| LES ELECTIONS DE 1999 .....                                                                                          | 9          |
| LES ELECTIONS DE 2004 .....                                                                                          | 11         |
| LES ELECTIONS DE 2009 .....                                                                                          | 13         |
| LES ELECTIONS DE 2014 .....                                                                                          | 14         |
| <b>LES RAPPORTS DE FORCE ACTUELS AU PARLEMENT EUROPEEN ? .....</b>                                                   | <b>17</b>  |
| LES RESULTATS DES ELECTIONS DE 2019 .....                                                                            | 17         |
| VERS UN RETOUR DE L'EUROPEISME ? .....                                                                               | 18         |
| <b>LES ENJEUX DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2024.....</b>                                                             | <b>21</b>  |
| <b>VERS UNE NATIONALISATION DU SCRUTIN ? .....</b>                                                                   | <b>21</b>  |
| <b>UN RAPPORT DE FORCE FAVORABLE A LA DROITE .....</b>                                                               | <b>23</b>  |
| UN BLOC DE DROITE ET DE DROITE RADICALE SUPERIEUR AU BLOC DE GAUCHE ET DE GAUCHE<br>RADICALE .....                   | 23         |
| HEMORRAGIE AU CENTRE .....                                                                                           | 22         |
| L'UNION DE LA GAUCHE N'A PAS AUGMENTE LA TAILLE DU BLOC ELECTORAL.....                                               | 26         |
| <b>LES ENJEUX DU SCRUTIN .....</b>                                                                                   | <b>26</b>  |
| LE RASSEMBLEMENT NATIONAL .....                                                                                      | 26         |
| LA MAJORITE PRESIDENTIELLE.....                                                                                      | 26         |
| LES REPUBLICAINS .....                                                                                               | 28         |
| RECONQUETE .....                                                                                                     | 29         |
| <b>LES PREMICES D'UNE REVOLUTION POLITIQUE ? .....</b>                                                               | <b>27</b>  |
| <b>UNE VICTOIRE TOTALE DES DROITES NATIONALES ET SOUVERAINISTES PREFIGURANT<br/>D'UNE ALTERNANCE EN 2027 ? .....</b> | <b>30</b>  |
| <b>UN AFFAIBLISSEMENT DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE .....</b>                                                        | <b>34</b>  |
| <b>UN AFFAIBLISSEMENT DE LA GAUCHE, MAIS UNE PROGRESSION DE LA GAUCHE<br/>GOUVERNEMENTALE .....</b>                  | <b>37</b>  |
| <b>CONCLUSION .....</b>                                                                                              | <b>442</b> |



# LES EQUILIBRES AU PARLEMENT EUROPEEN DEPUIS 1992

---

Il s'agira dans cette première partie de compiler les équilibres politiques au Parlement européen depuis le traité de Maastricht de 1992, afin d'avoir des données suffisantes et une hauteur de vue nous permettant d'analyser les grands changements dans l'opinion, et les aspirations des citoyens en Europe.

En effet, le recul des partis traditionnels depuis 1992 doit nous préoccuper, sans oublier la corrélation avec l'augmentation de l'abstention - notamment en France - avec, comme seule exception, le phénomène de 2019, caractérisé comme une période favorable au sentiment européen. Enfin, il conviendra de mettre en exergue les sondages prévisionnels pour l'élection de 2024, tant à l'échelle nationale qu'européenne, afin de mieux saisir les dynamiques politiques actuellement à l'œuvre.

## LE RECU DES PARTIS TRADITIONNELS DEPUIS MAASTRICHT

Le choix de faire débiter cette analyse des résultats aux élections européennes à partir du traité de Maastricht - signé le 7 février 1992 - s'explique aisément. Maastricht constitue l'acte fondateur de l'Union européenne, le passage d'une coopération économique, d'un marché commun, d'une alliance d'intérêts à un véritable projet politique, fédérateur, avec des compétences étendues - éducation, formation professionnelle, culture, santé publique ou encore politique industrielle - selon le principe de subsidiarité. Dès lors, décrypter les résultats aux élections à partir de Maastricht permet de mieux comprendre les dynamiques de votes citoyens dans le cadre d'une Union politique, porteuse d'un projet, non plus seulement tourné vers de simples échanges économiques, mais également axé vers l'action politique dans des domaines variés.



### LES ELECTIONS DE 1994

En premier lieu, les résultats aux élections européennes de 1994 en France sont en cohérence avec la dynamique nationale et l'esprit du temps, à savoir une forte légitimité des partis traditionnels, une espérance toute relative dans le projet européen et des listes disruptives qui naissent.

Dès 1994, l'abstention est de 47%, soit 18M de français sur 39M d'inscrits. Avec presque la moitié du corps électoral qui se détourne de l'élection européenne, nous pouvons admettre que le projet de l'Union européenne n'est ni compris ni accepté par une part importante de la population française.

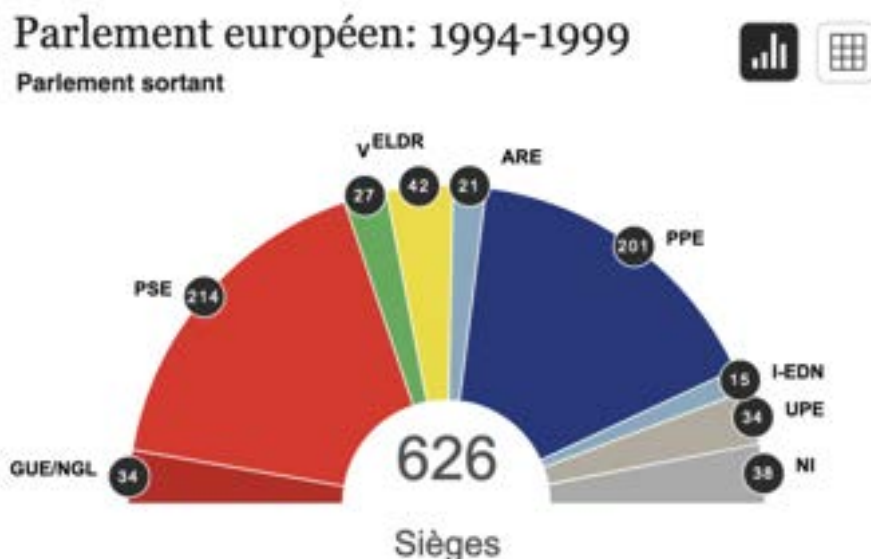
Toutefois, ce sont les partis dits "traditionnels" qui en sortent vainqueurs, à savoir la liste "Union UDF-RPR" portée par Dominique Baudis (25,58% des suffrages exprimés) et la liste "L'Europe solidaire" de Michel Rocard (14,49%). Cette nette avance de la droite RPR - qui préfigure d'ailleurs l'élection de Jacques Chirac à l'élection présidentielle l'année suivante -, traduit concrètement le courant européen-libéral des années 1990. Pour cette liste "Union UDF-RPR", la ligne est claire, défendre les intérêts de la France en Europe, et permettre à l'Europe de peser sur l'échiquier mondial. En opposition, la liste portée par Michel Rocard est résolument tournée vers un projet d'Europe solidaire et généreuse.

Dès lors, en 1994, les camps sont ainsi clairement définis, un projet libéral-conservateur, axé sur le travail et l'emploi face à un projet solidaire, résolument tourné vers les plus défavorisés et la réduction du temps de travail. Les positions des partis traditionnels sont à, cette époque, avant tout axées sur des considérations économiques. Toutefois, au-delà de cette dualité, émerge de nouvelles listes, portant un projet plus radical, en opposition avec les forces installées. La liste "Majorité pour l'Autre Europe" de Philippe de Villiers, soutenue par Charles Pasqua, récolte 12% des suffrages. Même résultat pour la liste "Energie radicale" de Bernard Tapie. Enfin, 10% pour la liste "Contre l'Europe de Maastricht" de Jean-Marie Le Pen



qui porte d'ores et déjà un projet de lutte contre le chômage, l'immigration et l'insécurité.

Au Parlement Européen, ces résultats français se traduisent de façon cohérente. Sur 626 sièges, 214 (34% des sièges) sont attribués au PSE (Groupe parlementaire du Parti socialiste européen) et 201 (32% des sièges) au PPE (Groupe du parti populaire européen). L'hémicycle, tel qu'illustré ci-dessous, traduit une nette domination des partis traditionnels sur les autres partis. Cette dualité entre les socialistes et les libéraux s'articulent pleinement en 1994, et ne laisse qu'une place infime aux partis disruptifs.



Ainsi, à partir des années 1990, les citoyens des États-membres de l'Union Européenne sont, sans équivoque, résolument européens. Certes des divergences économiques existent, mais la volonté de bâtir l'Europe politique est bien présente.

### LES ELECTIONS DE 1999

En 1999, nous assistons en France à un basculement inédit vers la gauche, qui s'explique par deux facteurs, l'éclatement des listes de droite et une dynamique propre à la conjoncture politique et économique, dans un contexte de cohabitation relativement apaisée (Lionel Jospin étant à cette



date Premier Ministre de Jacques Chirac). L'augmentation légère de l'abstention est à constater (53,24%), soit une augmentation de 6% par rapport à 1994. Le nombre d'abstentionnistes (21M) dépasse largement le nombre de votants (18M). Deux phénomènes sont, de façon concomitante à l'œuvre, une nette percée du socialisme europhile, sur fond d'euroscepticisme en augmentation.

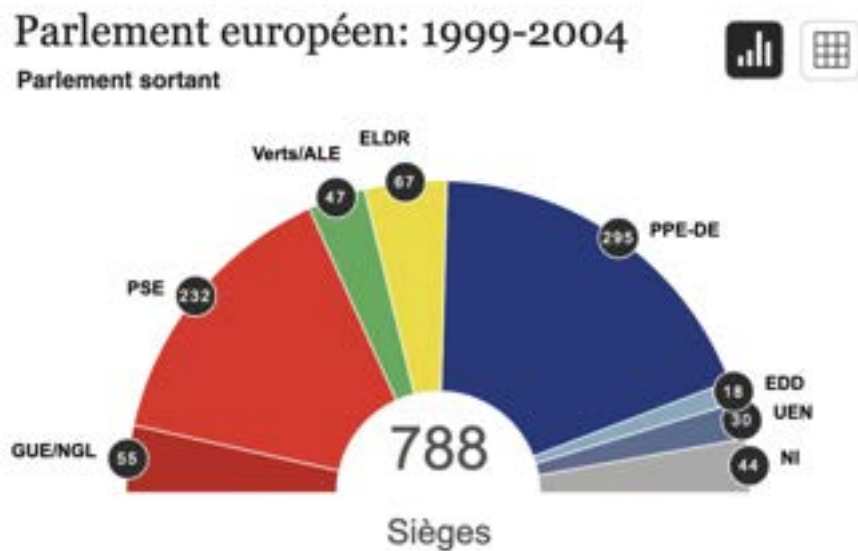
Ainsi, la liste "Construisons notre Europe", portée par François Hollande (Coalition PS, MDC et PRG) obtient 22% et arrive ainsi largement en tête des suffrages. En effet, avec un discours majoritairement axé sur l'Europe sociale, jouant sur la division des listes de droite, la liste de François Hollande a su ancrer la campagne européenne dans le bilan du gouvernement, largement populaire à l'époque. Quant à la droite, la liste fondée sur le tandem Pasqua - De Villiers ne récolte que 13,06%, arrivant ex aequo avec le tandem Sarkozy - Madelin (12,82). La liste UDF de François Bayrou récolte quant à elle moins de 10% et la liste Front national chute drastiquement à 5,70%.

Comment expliquer dès lors ce changement de dynamique en 1999 ? Nous l'avons esquissé, le parti socialiste a su jouer des divisions à droite, entre une droite centriste (UDF), une droite libérale (RPR) et une droite souverainiste (RPR dissident et MPF) et bénéficier d'un contexte favorable à l'échelle nationale, récoltant les fruits d'une bonne gestion économique. La droite "classique" est divisée entre une branche centriste et une branche libérale, et la chute drastique du Front national est due à un report de voix vers la liste souverainiste de Philippe de Villiers, renforcée par la crédibilité de Charles Pasqua.

Au Parlement Européen en revanche, la tendance perçue en 1994 se poursuit. Une domination des deux principaux partis ; le PPE avec 295 sièges (37%) et le PSE avec 232 sièges (29%). A noter que 788 sièges composent l'hémicycle en 1999.



Ainsi, bien que le résultat de l'élection européenne de 1999 se trouve à l'échelle nationale se trouve considérablement modifié à cause de facteurs inhérents à la scène politique française, les dynamiques européennes restent inchangées, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Un Parlement européen qui s'articule autour de deux grands pôles, l'un social, l'autre



libéral.

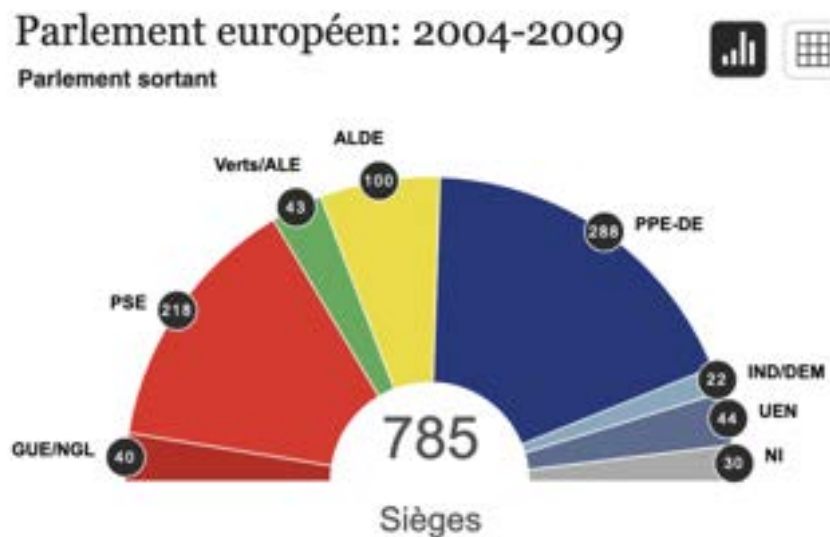
### LES ELECTIONS DE 2004

Les élections de 2004 sont en France intéressantes dans la mesure où elles reproduisent à grands traits l'élection précédente. Avec une abstention toujours plus grandissante, s'établissant à 57% (Soit une augmentation de 10% en seulement dix ans), la liste portée par Pierre Moscovici (PS) atteint près de 30% des suffrages (28,90%), reléguant l'UMP à la deuxième place (16,64%) et l'UDF ensuite (11,96%). La liste souverainiste décroche, pour s'établir à 6,83%, derrière une liste FN à presque 10%.

La domination de la branche socialiste est dès lors incontestable, avec près de 5 millions de votants. La dynamique de 1999 se confirme, tandis que la droite demeure scindée entre les différents courants. Comment expliquer ce mauvais score de la droite ? D'abord, l'impossibilité de définir un projet d'alliance, ensuite, une démobilisation des électeurs de droite cumulée à un vote sanction, à l'égard d'un gouvernement à l'œuvre depuis 2002



Au Parlement Européen, à l'image des précédentes années, les deux partis traditionnels restent en tête, le PPE et PSE maintiennent leur hégémonie. Toutefois, pour la première fois depuis 1994, il faut noter une véritable percée du groupe ADLE (Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe) qui obtient 88 députés, récoltant 12%. Ce groupe d'alliance, profondément européen et reposant sur une jeunesse libérale, deviendra quelques années plus tard, en 2019, le groupe Renew Europe. En parallèle, le groupe écologiste (Vers/ALE) récolte presque 6% des suffrages et obtient 42



sièges.

Ainsi, cette composition au Parlement Européen laisse préfigurer dès 2004 des grandes tendances politiques qui vont se confirmer au fil des années. Deux principaux groupes politiques qui façonnent la vie politique européenne, avec une lente progression d'un parti libérale-centriste, profondément européen et un parti écologiste qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que cette dynamique annonce l'affaiblissement du PSE au profit d'une branche écologiste, et les alliances à venir entre ALDE - PPE. Notons également que les groupes dits "eurosceptiques", souverainistes, demeurent en 2004 inexistantes, voire relayés au second plan, dans un hémicycle profondément européen.



### LES ELECTIONS DE 2009

Le record de l'abstention est franchi en 2009, s'établissant à 60% du corps électoral (59,37%), sur 44M de français inscrits. Aussi, comment expliquer ce chiffre ? Une continuité au "non" de 2005 ? Un sentiment de trahison face au traité de Lisbonne ? Nul doute que ce record de l'abstention, liés à de multiples facteurs - politiques, économiques, sociaux - traduit un rejet assez majoritairement de L'Union européenne, sinon du modèle de gouvernance adopté par les États-membres.

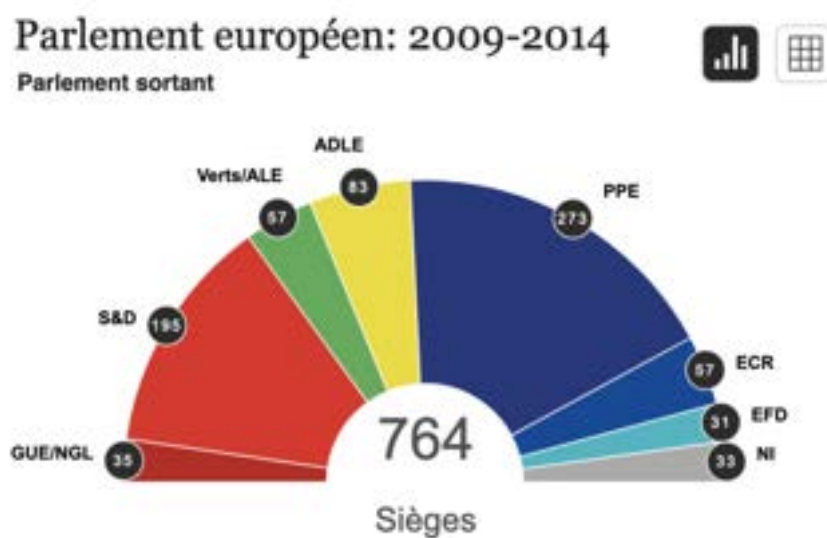
Cette année-ci, en France, la liste victorieuse est celle de la droite, avec un ticket Union pour le mouvement populaire, Nouveau centre et gauche moderne. Cette liste, qui récolte 27,88% des suffrages, 4 799 908 voix, 29 élus, confirme la tendance politique au niveau national, deux ans après la victoire de Nicolas Sarkozy aux élections présidentielles et confirme également la victoire au niveau européen, grâce à une liste commune, unie (Le Modem de François Bayrou récoltant seulement 8,46% des suffrages). Deuxième élément important de cette élection, la percée notable d'Europe-Écologie, qui récolte 16% des voix, ex aequo avec la liste PS. Le Front national, quant à lui, demeure relégué à la 7e place, avec seulement 1 M d'électeurs, en net recul depuis 10 ans.

Ainsi, trois tendances sont à mettre en exergue :

- Une liste unie, regroupant les branches libérales et conservatrices, a permis à la droite de l'emporter pleinement, dans un contexte politique national favorable.
- La scission du PS et des écologistes fragilisent considérablement le socialisme européen.
- Le faible score du front national, qui confirme la tendance depuis 1999, s'explique par un deux phénomènes ; des électeurs traditionnels se réfugiant dans l'abstentionnisme, des électeurs adhérents à la "droite Sarkozy", fondée en grande partie sur un discours identitaire et souverainiste.



Au Parlement Européen, la composition demeure inchangée depuis 2004, mais il faut souligner la création en 2019 du Groupe des Conservateurs et Réformistes européens (ECR) dans lequel siège les principaux partis d'extrême droite européens (Vox, Fratelli d'Italia ou encore l'AfD). Cette année, ce nouveau groupe obtient 7,34% des suffrages, 54 sièges et arrive ex aequo avec Les Verts. A noter que le FN en 2009 siège parmi les non-inscrits. Nous assistons alors dès 2009 à l'entrée dans l'arène politique européenne de la droite souverainiste et eurosceptique.



### LES ELECTIONS DE 2014

Les élections de 2014 sont en France un véritable tournant, dans la mesure où, pour la toute première fois depuis la création de L'Union Européenne, la liste du front national se place en tête des suffrages avec plus de 4M (4 712 461) de voix (24% des électeurs) et bénéficiant ainsi de 24 élus au Parlement Européen. Cette élection confirme ainsi la dynamique débutée en 2009 avec l'entrée dans le jeu politique de partis disruptifs, prônant une ligne souverainiste. La liste UMP obtient tout de même un bon résultat avec 20% des suffrages, en maintenant sa base électorale, avec 4 millions d'électeurs (3 949 819).



Comment expliquer ce report massif de voix vers la liste Front National ? Bien que perdant 1 millions d'électeurs par rapport à 2009, on ne saurait seulement expliquer ce résultat par un report des électeurs de la droite UMP. Concernant la participation, le léger regain de votants (42% en 2014 contre 40% en 2009) ne saurait non plus expliquer cette dynamique - L'abstention est de 57% en 2014 - Considérer, en effet, que ce sont les abstentionnistes qui ont participé au bon résultat du Front national est une erreur considérable, car peu réinvestissent le jeu politique. Une explication crédible est dès lors le détournement des électeurs traditionnellement à gauche vers le Front national, dans un contexte de crise économique majeure depuis 2008. Ce sont les anciens bastions industriels de la gauche (Notamment du Nord de la France) qui ont basculé vers le Front national pour des raisons purement économiques.

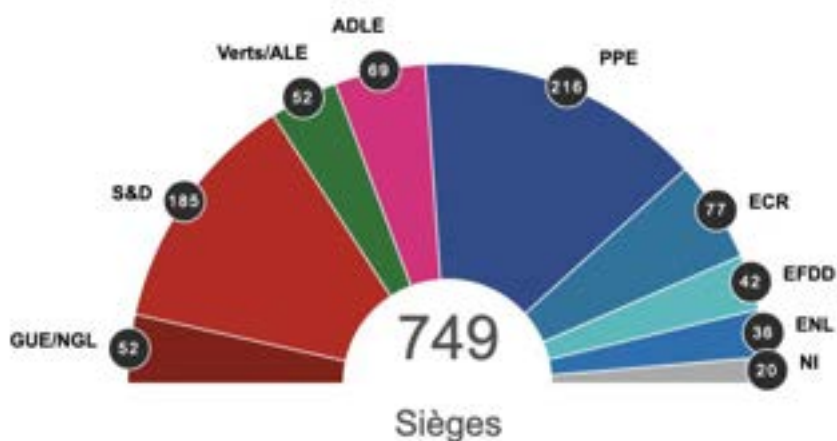
Ainsi, le recul des partis traditionnels aux européennes s'opère, en France, précisément à cette période. La domination des deux partis de gouvernement (UMP - PS), encore visible et vérifiable en 2009, n'est plus en vigueur dès 2014. Les électeurs, pour des raisons avant tout économiques, liées en grande partie à la crise des Subprimes de 2008, se détournent des partis de gouvernement, des grandes figures politiques ayant fait la France depuis la Seconde Guerre mondiale, et choisissent de glisser dans l'urne un bulletin de vote Front National. Comme énoncé ci-dessus, ce n'est pas l'abstention qui explique le vote FN, mais la recomposition idéologique des partis politiques depuis 1994. En d'autres termes, le FN ne progresse pas en concomitance avec l'abstention - nous l'avons vu en 2009 avec une forte abstention et un vote FN faible - mais bien en rejet des partis traditionnels. Par ailleurs, le changement idéologique du FN par rapport à la sortie de L'Union Européenne doit être intégré à l'analyse. Les électeurs frontistes aux premières années de Maastricht choisissent le FN car en opposition totale avec le modèle de gouvernance, les institutions et le projet politique de l'Union - A l'instar de la campagne européenne de Jean-Marie Le Pen en 1994 -. En 2014, les électeurs du FN désirent certes modifier en profondeur l'Union Européenne, notamment en ce qui concerne la politique industrielle et la PAC, mais ne souhaitent plus en sortir.



Au Parlement européen, les groupes traditionnels demeurent en tête (PPE est à 36% tandis que l'alliance des démocrates est à 25%), en opposition avec les dynamiques françaises. Le groupe ADLE progressent à 11%, et en se place comme une force centriste avec un rôle stratégique majeur pour la coalition libérale. Les résultats sont intacts par rapport à 2009 concernant les Verts et le groupe ECR. Toutefois, il faut noter la création d'un nouveau groupe, le Groupe Europe libertés démocratie (EFD) - dans lequel siège notamment la Ligue de Matteo Salvini - qui recueille pour sa première élection 3,35%, avec 32 élus.

## Parlement européen: 2014-2019

Parlement sortant



## LES RAPPORTS DE FORCE ACTUELS AU PARLEMENT EUROPEEN

### LES RESULTATS DES ELECTIONS DE 2019

Les résultats de l'élection européenne en 2019, caractérisées par une réelle dynamique du sentiment européen depuis l'élection de 2017, constituent un fait politique majeur qu'il faut analyser en détail.

Dans un premier temps, un fort recul de l'abstention est à constater, s'élevant à seulement 49,88%, soit un recul de 10% par rapport à 2009. Cela correspond à 3 millions d'électeurs supplémentaires anciennement abstentionnistes, tout en ajoutant également 3 millions de jeunes électeurs. Au total, 23 millions de citoyens prennent part à l'élection de 2019.

Voici les résultats de cette élection :

- La liste du Rassemblement National conduite par Jordan Bardella se positionne en tête, avec 5 286 939 suffrages, récoltant 23,34%. Au Parlement, les 22 députés élus siègent au groupe Identité et Démocratie (ID), anciennement le groupe Europe libertés démocratie.
- La liste de coalition Renaissance (La République en Marche, Modem, Agir, Mouvement Radical) se positionne en deuxième place avec 5 079 015 suffrages, soit 22,42% du corps électoral. Au Parlement, les 21 députés élus siègent au sein du groupe nouvellement constitué "Renew Europe", qui a succédé au groupe centre-libéral ADLE.
- La liste de Yannick Jadot, Europe Ecologie, effectue une véritable percée, inédite depuis 1994, avec 3 055 023 suffrages (soit 13,48%), bénéficiant de 12 élus, siégeant dans le groupe Verts/ALE.
- La liste Union de la droite et du centre conduite François-Xavier Bellamy chutent drastiquement, avec seulement 1 920 407 voix, soit



moins de 9%. Comme les précédentes élections, les 5 députés élus siègent au sein du PPE.

- Portée par Manon Aubry, la liste France insoumise récolte pour sa première élection 1 428 548 suffrages, soit 6,31%. Les 6 députés LFI ne siègent pas au sein du groupe socialiste, mais au Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL) qui regroupe les partis de gauche à tendance socialiste, anti capitaliste ou communiste.
- La coalition socialiste portée par Raphaël Glucksmann (Place Publique, PS, Nouvelle Donne et PRG) arrive ex aequo avec la liste LFI - 1 403 170 suffrages, 6,19%. Les 5 députés socialistes siègent au sein du groupe traditionnel démocrate, le S&D.

Quelles sont ainsi les grandes tendances de ces élections ? Quelles sont les dynamiques nationales qui se dessinent ? Surtout, comment interpréter la composition du Parlement Européen en 2019 ?

### LE RETOUR DE L'EUROPEISME ?

Les élections européennes de 2019 sont caractérisées en France par un contexte particulier, où deux phénomènes se cumulent ; **Une nette percée du sentiment européen à la suite de la victoire d'Emmanuel Macron liée à un rejet important de la classe politique traditionnel**, des partis traditionnels, incarné principalement par le mouvement des gilets jaunes. Aussi, ce contexte fut largement favorable à **une opposition entre européens et souverainistes, largement entretenue** par les deux grandes figures politiques de l'échiquier, Emmanuel Macron, en sa qualité de Président de la République et Marine Le Pen, incarnant la première opposante au courant libéral européen. Aussi, ces deux phénomènes cumulatifs expliquent concrètement les résultats en France et au Parlement.



Dans un premier temps, en France, nous assistons à une participation en hausse, inédite depuis Maastricht, principalement due à une cristallisation du débat autour des questions européennes. Le Président de la République, se présentant en 2019 comme le protecteur de l'Union européenne et le défenseur du projet fédéraliste, élimine de fait l'ensemble des partis traditionnels - dont le parti socialiste et Les Républicains - et crée un véritable duel avec le Rassemblement national. Par ce biais, il draine les voix des partis traditionnels vers Renaissance, perçu comme la seule liste capable de rassembler l'ensemble des pro-européens, contre les partis dits "eurosceptiques".

Dans un second temps, nous assistons au Parlement Européen à une perte de la majorité absolue des deux groupes historiques (S&P et PPE) au profit de listes nouvelles, tels que "Renew Europe" avec 108 députés, le groupe Conservateurs et Européens avec 62 députés, et enfin Identité et Démocratie à 73%. Comme l'illustre ci-dessous la composition du Parlement Européen, les dynamiques sont majoritairement au centre, avec cette coalition de circonstance entre Renew et le PP. La droite conservatrice et souverainiste demeure en 2019 divisée, mais cette tendance de cristallisation entre le centre et la droite souverainiste peut contribuer à élargir les rangs des groupes ECR et ID, tout en affaiblissant les rangs du PPE.

Ainsi, la dynamique qui se dessine depuis les élections européennes 1994 est à l'évidence un profond recul des partis historiques et traditionnels, tant au niveau national qu'européen. Ce recul, qui prend sa source originel à partir de la signature du Traité de Maastricht, est un processus long de 30 ans, caractérisé au niveau national par des taux d'abstention record, des votes de contestations ou encore une partition des différents camps politiques. Aussi, la composition du Parlement Européen en a été considérablement modifiée, avec un affaiblissement du dualisme politique des origines, qui tend aujourd'hui vers une division et une partition des électeurs, des listes et des groupes. Nous l'avons constaté, alors que l'hémicycle était fondé sur la domination des deux groupes historiques, ces derniers doivent aujourd'hui



composer avec des groupes disruptifs, au risque de scinder la majorité, notamment à la droite du Parlement.

Par conséquent, en prenant en considération ces nouvelles dynamiques, quel regard peut-on porter à l'égard des sondages de ces prochaines élections européennes ? Ces sondages confirment t-ils ces grandes tendances ? Peut-on entrevoir un retour des partis traditionnels dans le jeu européen ? Va t-on assister à un retour de la droite lors de ce scrutin, bénéficiant d'une actualité politique et sociale favorable ?



# LES ENJEUX DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2024

---

## VERS UNE NATIONALISATION DU SCRUTIN ?

Les élections européennes sont avant tout une élection médiatique, à un tour à la proportionnelle. Par conséquent, elles favorisent ainsi la diversité des courants idéologiques structurant l'opinion publique, mais accentuent ce que Bernard Manin nomme la crise de la représentation dans les démocraties occidentales. En effet, les élections européennes n'attirent pas l'attention des citoyens éloignés de la vie politique comme en témoignent les faibles taux de participation structurels autour de 50%.

L'histoire des élections européennes depuis 1992 nous enseigne qu'il existe deux types d'élections européennes :

- D'une part, **des élections se jouant sur des problématiques européennes** (1994, 2009, 2014), notamment sur la question de la légitimité des institutions européennes. Ce fut le cas par exemple, en 1994 après le vote du Traité de Maastricht sur le projet européen, en 2009 dans le cadre du Traité de Lisbonne et enfin en 2014 après la crise financière et la crise des dettes souveraines marquant la montée inexorable des partis eurosceptiques.
- D'autre part, **des élections se jouant sur des problématiques nationales (1999, 2004, 2019)**, soit parce que l'attention de l'opinion publique est portée sur le bilan du Gouvernement comme en 2004 préfigurant une élection présidentielle à venir dans le cadre du second mandat de Jacques Chirac où celui-ci avait annoncé ne pas se représenter, soit en raison d'un contexte politique exceptionnel comme en 2019 marqué par la révolution des Gilets Jaunes.

L'élection européenne de 2024 prend le chemin d'une élection sur des enjeux nationaux pour trois raisons. Tout d'abord, **leur calendrier n'est pas anodin pour l'avenir politique du pays (1)**. En effet, elles interviennent en



France en plein milieu du second quinquennat d'Emmanuel Macron et sont perçues par la plupart des responsables politiques comme des élections de mi-mandat. Comme en 2004, le président Emmanuel Macron ne peut pas se représenter pour un troisième mandat, ce qui laisse ouverte sa succession et l'avenir du pays. Il s'agit des seules élections intermédiaires à ce second quinquennat en l'absence de législatives, de régionales et de départementales. Les élections européennes de 2024 sont à ce titre un le dernier moment politique national pour organiser de grands débats sur l'avenir du pays avant 2027.

Deuxième raison, **la vie politique française s'est déplacée depuis les législatives de 2022 au niveau de l'Assemblée nationale (2)**. Ainsi, l'actualité parlementaire dicte aujourd'hui le débat public. Or, nous sortons d'une séquence parlementaire forte pour l'année 2023 marquée par la réforme des retraites et la loi Immigration.

Enfin, **les enjeux internationaux où l'Europe a une voix à porter sont inaudibles dans le débat (3), malgré la tentative de LFI de mettre Gaza au cœur des élections**. Pourtant, l'année 2024 s'annonce marquée par de forts enjeux internationaux (guerre au Moyen-Orient, présidentielle russe ou américaine). Seulement, Emmanuel Macron n'a pas su adopter une position claire sur un certain nombre de sujets comme la guerre entre Israël et le Hamas à la différence de la guerre en Ukraine en 2022. Or, en 2022, son positionnement sur la guerre en Ukraine avait renforcé la prégnance du sujet dans le débat politique national et avait intéressé les Français.

A ce titre, plusieurs enjeux nationaux pourront se détacher lors de cette élection, notamment les questions migratoires et sécuritaires liées aux conséquences du vote de la loi Immigration, les questions économiques liées au pouvoir d'achat en lien avec la poursuite de l'inflation énergétique et alimentaire au premier trimestre 2024 ou enfin la question de la crise des services publics avec les grands débats sur la police, la justice, l'école, ou encore la santé.



## SITUATION DU RAPPORT DE FORCE ELECTORAL

A quelques jours du scrutin, les européennes pourraient être un catalyseur des dynamiques préfigurant de la recomposition politique après le macronisme en 2027. Dans le tripartisme confirmé par l'élection présidentielle et les législatives de 2022, plusieurs tendances se distinguent : **la totalité des voix de la droite et de la droite radicale est largement supérieure au bloc de gauche, le bloc de centre est en perte de vitesse et est proche de son socle bas** et on observe une hémorragie tous azimuts et enfin **l'union de la gauche n'a pas augmenté la taille du bloc électoral**.

UN BLOC DE DROITE ET DE DROITE RADICALE SUPERIEUR AU BLOC DE GAUCHE ET DE GAUCHE RADICALE

Depuis l'émergence du Front national, **il n'y a jamais eu autant d'écarts d'intention de votes entre le bloc de droite et celui de la droite radicale et toutes les voix de la gauche**. En effet, selon un sondage IPSOS-Fiducial pour Sud Radio de décembre 2023, **le poids total dans l'opinion publique des voix de droite et de droite radicale (Les Républicains + Reconquête + Rassemblement national + Debout la France) est de 47,5% contre 31% pour les voix de la gauche et de la gauche radicale** (Parti Socialiste + Les Verts + Parti Communiste + France insoumise).

Il s'agit d'une tendance qui progresse depuis 2019. En effet, lors des précédentes élections européennes, on observe que les voix de gauche recueillent 35% des suffrages contre 40% pour les voix de la droite et de la droite nationale. Cet écart de 5 points s'est accru lors de la présidentielle de 2022 (8,5 points) en raison de l'effet de vote utile sur Jean-Luc Mélenchon qui n'a pas convaincu tous les électeurs de gauche et s'établit désormais 6,5 points.

Fait notable, en 2018, on constatait déjà une progression de la droite et la droite radicale face à la gauche. Seulement, la situation actuelle est pire pour la gauche actuellement pour deux raisons :



- **La droite républicaine ne baisse pas tant que ça.** En effet, les derniers sondages de janvier placent la liste de François Xavier Bellamy entre 7,5% et 9%, soit à hauteur de son score de 2019 alors qu'en 2018 la liste commençait à s'effondrer dans les sondages à partir de décembre 2018 passant de 15% à 10%. Donc, l'augmentation du camp de la droite et droite radicale est bien plus pérenne qu'en 2019.
- **La droite radicale continue sa progression alors qu'elle part d'un bien plus haut niveau** (25% en juin 2022 contre 19% en juin 2018). On note donc qu'elle a durablement pris 5 points de l'électorat enregistrant désormais selon le sondage IPSOS 40% des intentions de vote.

Deuxième dynamique à droite, **les électeurs de droite restent au bercail** alors qu'en 2022 les électeurs LR s'étaient déportés sur Emmanuel Macron par effet de vote utile face aux crises que traversait le pays :

- 95% des électeurs de MLP restent sur une liste du bloc droite nationale ou droite (85% restent chez RN) ;
- 78% des électeurs de LR restent sur une liste du bloc droite nationale ou droite (16% partent vers une liste Rec ou RN, principalement RN) ;
- 96% des électeurs de Zemmour restent sur une liste de ce bloc, mais 54% des électeurs de Reconquête seulement sur Marion Maréchal et 30% vont vers le RN.

Parmi les partis de droite et de droite radicale, **c'est le Rassemblement national qui porte l'agrandissement du bloc électoral** :

La liste de Jordan Bardella est très forte chez les sans étiquette partisane (32%) alors que les autres partis oscillent entre 5% et 10% des sans étiquette. La liste de Jordan Bardella puise des voix au sein de l'abstention ce qui se traduit par un agrandissement du nombre de voix par rapport à 2019 sans que tous les autres partis s'effondrent.

UN AFFAIBLISSEMENT DU BLOC CENTRAL



A l'origine de la réflexion d'Emmanuel Macron sur le dernier remaniement et la nomination de Gabriel Attal à Matignon, le bloc centriste fait face à une forte hémorragie électorale depuis juin 2023. En effet, en décembre 2023, le centre ne pèse que 19,5% des voix avec seulement 18% des voix pour la liste de la majorité présidentielle, soit un niveau identique à 2019. Seulement, le président de la République avait réussi à agréger en 2022, 28% des voix au premier tour en glissant sur sa droite (retraités votant à 40% pour Emmanuel Macron).

La nomination de Gabriel Attal et du nouveau Gouvernement n'a pas inversé la dynamique sur la rétention électorale des électeurs d'Emmanuel Macron du 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle. La nomination de Valérie Hayer n'a pas pris dans l'électorat, mais il est à noter qu'aucune autre tête de liste potentielle ne faisait mieux (Stéphane Séjourné, Bruno Le Maire, lorsque les hypothèses le prévoyaient, ou encore Olivier Véran) ne parviennent à retenir les 5 points d'électeurs qu'Emmanuel Macron avait récupéré à Valérie Pécresse. Ainsi, **les électeurs qui voteront la liste Majorité présidentielle en juin 2024 sont ... quasiment exclusivement des macronistes convaincus ou des retraités de droite ayant rallié le vote macroniste depuis les Gilets Jaunes.**

En effet, le bloc central enregistre des pertes des deux côtés :

- Seul 57% des électeurs de Macron votent pour cette liste :
  - 22% des électeurs de Macron votent à gauche (éparpillement sur toutes les listes de la gauche sauf LFI) ;
  - 20% des électeurs de Macron votent à droite (la liste RN capte autant de voix de Macron que la liste LR) ;
- 17% des électeurs retrouvent le PS ou LR
- 9% pour le PS (2<sup>nd</sup> apport de voix supplémentaires derrière JLM)
- 8% pour LR (1<sup>er</sup> apport de voix supplémentaires)

Si cette donne n'est pas réjouissante pour les responsables de la majorité présidentielle, ils peuvent s'appuyer sur deux dynamiques pour les prochains mois. D'une part, la perte de vitesse du bloc macroniste avait déjà été observée dans les sondages européennes à la même période. Seulement,



la perte est moins importante aujourd'hui qu'en 2018 (-5 points contre -2,5 points) (1). D'autre part, la nomination d'un gouvernement de combat avec des personnalités ancrées à droite et la réduction au silence de l'aile gauche constitue une rupture avec l'incarnation du en même temps d'Elisabeth Borne (2). Face à un bloc de droite moins sensible à la séduction macroniste, l'exécutif devait donner des gages suffisants à cet électorat qui pour l'instant lui est plutôt hostile.

## SOCIOLOGIE ELECTORALE DES PRINCIPALES LISTES

### LE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Le Rassemblement national est le premier parti de France, **premier dans toutes les catégories sociales** : 36% chez les actifs dont 27% chez les CSP+, 35% intermédiaires, 41% classes populaires, à l'exception des retraités devancé par Ensemble (30%) contre 24% selon le dernier sondage IPSOS du 15 décembre.

Le Rassemblement national est le premier parti au niveau géographique. La liste de Jordan Bardella est première partout même dans les agglomérations parisiennes (21%) devant la majorité présidentielle (17%).

Si l'on affine les profils sociologiques des personnes qui ne votent pas RN massivement se situent au niveau des très diplômés, où **le RN est devancé uniquement sur les diplômes du cycle supérieur (Master et Doctorat)** par Ensemble (19%) et PS (17%) contre 15%.

### LA MAJORITE PRESIDENTIELLE

La majorité présidentielle doit faire face à quatre enjeux pour survivre, dont un que le président de la République a d'ores et déjà résolu.

Tout d'abord, **la baisse de la cote de popularité de l'exécutif depuis l'été 2022 est problématique pour une élection qui deviendra une élection de**



« **mi-mandat** ». En effet, la cote de popularité d'Emmanuel Macron s'établissait fin décembre 2018 à 33% en baisse de 2 points et de 29% en baisse de 1 point pour Elisabeth Borne. Or, on observe une corrélation entre cotes de popularité de l'exécutif et remontée dans les sondages des européennes lors de la précédente élection. En décembre 2018, le couple de l'exécutif était à leur plus bas niveau historique avec les Gilets jaunes (31% pour Edouard Philippe et 27% Emmanuel Macron alors qu'elles étaient largement remontées en juin 2019 (37% pour Edouard Philippe et 36% Emmanuel Macron). En choisissant Gabriel Attal soit la personnalité préférée des Français dans le Gouvernement, Emmanuel Macron entend résoudre ce problème. Pourtant, la cote de popularité de Gabriel Attal ne fait que diminuer depuis la crise des agriculteurs passant de plus de 40% d'opinions favorables à désormais 31%.

Ensuite, **son électorat reste largement dominé par les retraités** : 32% des +65 ans dans une élection où leur positionnement plus favorable à l'Europe en fait un électorat clé. Ainsi, la résurgence des partis traditionnels (LR/PS) sur les électeurs pro-européens qui réalisent des scores honorables chez les +65 ans (10% PS et 14% LR), constitue une menace de perte de deux côtés. La liste doit donc faire de la sécurisation de cet électorat une priorité au risque de passer durablement sous la barre des 15% et donc de perdre la crédibilité gouvernementale.

De plus, **la liste doit résoudre sa perte d'attractivité auprès des CSP+**. En effet, la liste est en très grande difficulté chez les CSP+ : 13% selon le sondage IPSOS, soit moins que chez les ouvriers 15% ou les professions intermédiaires. Or, en 2022, près de 30% des CSP+ ont voté pour Emmanuel Macron. Ainsi, la concurrence d'EELV et du PS sur des sujets touchant la jeunesse (Ouïghours, Palestine, etc.) est attractive.

Enfin, **le Gouvernement ne dispose pas d'un nombre infini de cartouches pour se relancer**. Sur le plan intérieur, la macronie ressort affaiblie de la réforme des retraites, des émeutes et de la loi Immigration. Sur le plan international, les Français maintiennent un fort niveau d'engagement sur le



conflit israélo-palestinien. Seulement, le chef de l'État souffre d'une position insuffisamment claire pour en obtenir un avantage électoral (à la différence de la position sur l'Ukraine où les Français avaient compris le fait de dialoguer avec Poutine jusqu'au bout). De surcroît, avec la séquence du remaniement, le président de la République s'est coupé des sujets internationaux du début de l'année comme Taïwan, la préparation de l'élection de Vladimir Poutine ou encore les sujets au Moyen-Orient.

### LES REPUBLICAINS

Après avoir annoncé sa tête de liste en plein remaniement, la liste Les Républicains est en difficulté dans ses projections. Si elle arrive à maintenir un socle électoral autour de 7,5%, les indicateurs en janvier 2024 ne sont pas aussi bons qu'ils ne l'étaient en décembre 2024.

D'une part, son ancrage électoral est résolument à droite, au plus proche de la droite radicale. En effet, 31% des sympathisants LR voteraient pour le RN ou Reconquête contre 2% pour la majorité. Cela s'explique par deux facteurs : **le durcissement de la ligne depuis l'élection d'Eric Ciotti à la tête des Républicains contre les chiraquiens** (1) et **les difficultés de la macronie à s'emparer des thèmes régaliens** pourtant plébiscités dans l'opinion depuis les émeutes de l'été et crise migratoire à Lampedusa en septembre (2). Ainsi, l'électorat des Républicains s'est radicalisé. Il sera intéressant d'observer si Gabriel Attal arrive à séduire une partie de cet électorat en reprenant de ces thèmes.

D'autre part, il existe une concurrence une sauvage avec les listes du camp national. Pour l'instant, LR répond plutôt bien sur le plan électoral. D'un côté, il y a autant de voix qui partent de Reconquête vers LR qu'inversement (les deux listes s'annulent). De l'autre, LR prend presque autant de voix chez Emmanuel Macron que le RN et beaucoup plus que Reconquête. Ainsi, le parti conserve encore un potentiel électoral. Seulement, celui-ci s'amointrit avec les difficultés politiques du parti depuis le remaniement.



Enfin, sur le plan stratégique, l'enjeu pour LR sera d'incarner une troisième voie viable entre le camp national et le camp centriste. Cela doit passer par trouver une utilité de vote alors que la question du bilan et de la crédibilité au Parlement européen ne suffira pas à convaincre.

### RECONQUETE

L'enjeu pour Reconquête est assez simple : **le parti joue sa survie**. Obtenir moins de 5% et donc aucun député européen après n'avoir obtenu aucun député français, serait un nouvel échec cuisant qui signerait la fin de l'aventure politique d'Eric Zemmour.

Pour cela, le parti doit surmonter deux enjeux électoraux :

- **Remobiliser sa base électorale** : la force de la campagne d'Eric Zemmour a été d'avoir une base électorale motivée pour faire gagner de nouvelles idées telles que la lutte contre le « Grand Remplacement » et l'alliance des droites.
  - Sur la lutte contre le Grand Remplacement, la liste de Marion Maréchal n'a jamais dépassé le mur du son alors que les thèmes de campagne lui étaient favorables au 2<sup>nd</sup> semestre 2023 (crise migratoire de Lampedusa et aux Îles Canaries) ;
  - Sur l'alliance des droites pour laquelle 2 sympathisants de droite sur 3 y sont favorables, cela aurait dû permettre à Reconquête d'avoir un électorat moins volatile que celui des Républicains. Seulement, on observe désormais que le parti d'Éric Zemmour perd 30% de voix du côté du Rassemblement national, donc l'hémorragie est réelle, et perd autant de voix qu'il n'en pique aux LR. L'entrée en campagne des LR risque de rendre plus difficile l'attraction de Reconquête sur son électorat.
- **Enfin, rééquilibrer son gender gap**, soit le fait qu'Éric Zemmour sous-performait auprès de l'électorat féminin par rapport aux autres candidats. Pour l'instant, la liste de Marion Maréchal Le Pen tend à y répondre avec un score proche pour les femmes comme les hommes.



# LES PREMICES D'UNE REVOLUTION POLITIQUE ?

---

Les élections européennes seront à n'en pas douter des élections de mi-mandat. Les stratégies des deux principales listes répondent en ce sens, de sorte que les résultats qui en sortiront structureront la deuxième partie du quinquennat et préfigureront de la révolution politique de 2027.

Les Français pourront progressivement se projeter à la suite des européennes sur la prochaine présidentielle. Ainsi, le résultat des élections européennes constituera les dynamiques électorales pour 2027 et pourrait poser les conditions d'une alternance politique au macronisme.

## UNE VICTOIRE TOTALE DES DROITES NATIONALES ET SOUVERAINISTES PREFIGURANT D'UNE ALTERNANCE EN 2027 ?

A près de deux semaines des élections européennes du 9 juin, toutes les enquêtes d'opinion confirment une même tendance : **le bloc des droites nationales et souverainistes pèse environ 40 points**. L'enjeu du scrutin pour les listes de ce camp est de disposer d'un bloc électoral suffisamment haut pour envisager une alternance en 2027 en faisant émerger une coalition électorale majoritaire.

Cela emporte une conséquence en termes de stratégie politique : **le choix ou non d'une alliance politique sur le modèle italien Meloni/Salvini, Meloni étant alliée d'Eric Zemmour dans le groupe ECR et Salvini étant allié de Marine Le Pen**. Malgré des désaccords sur certains sujets, cette alliance a permis l'arrivée de Giorgia Meloni au pouvoir en Italie en septembre 2022, Seulement, elle présente plusieurs faiblesses dont la principale est que les décideurs des deux partis politiques n'en veulent pas. De surcroît, le rapport de force électoral (1 pour 5) est tellement favorable au



Rassemblement National, que ce n'est que de lui que dépend l'établissement d'une alliance électorale et donc du choix de la stratégie.

Or, l'enjeu est double pour le Rassemblement national pour ces élections.

D'une part, le RN doit impérativement avoir le plus grand socle électoral dès le premier tour pour être en mesure de l'emporter : **la liste de Jordan Bardella devra donc faire 30% en juin 2024.** En effet, en annonçant un « ticket gagnant » (Marine Le Pen / Jordan Bardella), l'ancienne finaliste de la présidentielle s'est coupée d'un levier d'accord de gouvernement pour l'emporter au second tour de 2027 en proposant le poste à une autre formation politique comme Reconquête, voire à un Républicains. Ainsi, le RN est condamné à gagner seul cette élection avec les reports de voix de Reconquête si le parti survit aux européennes.

L'atteinte de ces 30% semble jouable pour trois raisons : la nationalisation du scrutin a permis de mettre en place un duel avec la majorité présidentielle permettant une poussée électorale dans de nombreuses sociologies électorales moins favorables au RN (classes moyennes, CSP +, retraités, etc. (1), il n'y a aucune concurrence au sein du camp de la droite radicale (la liste RN fait 5 fois le score de Marion-Maréchal) (2) et enfin sur les européennes, le RN n'était pas « surcoté » dans les sondages à la différence d'une présidentielle où Marine Le Pen fait toujours 1 à 2 points (3).

D'autre part, **il est l'occasion pour le Rassemblement national de consacrer son décroisement électoral pour incarner une forme de dépassement.** En effet, jusqu'en 2022, le RN aspirait surtout des voix de deux façons : soit, à gauche par la ligne Philippot-souverainiste, soit à des partis proches de Marine Le Pen en termes de doctrine comme Debout la France et une partie des électeurs des Républicains séduits par la ligne Jordan Bardella. Ce décroisement s'illustre par un double effet bénéfique pour le parti : la liste prend des voix de la même façon que le reste des autres partis. D'une part, elle prend autant de voix à Renaissance que n'en prennent Les Républicains et elle prend davantage de voix aux Républicains que



Reconquête ne leur en prend. D'autre part, la liste amène de nouveaux électeurs à elle ce qui se traduit par une force auprès des jeunes primo-votants, des sans étiquettes et des abstentionnistes.

Pour que cette révolution politique puisse s'opérer, **elle nécessite plusieurs conditions cumulatives :**

1. **Se maintenir en premier bloc réceptionnaire l'abstention** : avec près de 50% de taux d'abstention, l'abstention différenciée a souvent joué contre le camp national. Seulement, pour l'instant, selon les récents sondages, l'électorat du Rassemblement national fait partie des plus mobilisés et les plus certains de voter pour sa liste. Or, dans ces circonstances, cela signifie qu'il y a des formations politiques qui disposent d'électorats théoriques de réserves (ce qui était le cas du RN lorsqu'il n'était qu'un parti contestataire), comme la majorité présidentielle.
2. **Que se maintienne la dynamique de droitisation de l'électorat des Républicains** (depuis les émeutes de juillet et la crise migratoire de septembre) **qui représentera une « réserve de voix » toujours plus mobilisable dès lors que le RN s'institutionnalise.** A ce titre, 9 électeurs sur 10 des LR devraient voter soit pour la liste de Bardella, celle de Maréchal ou celle de Bellamy, jugé être un représentant de l'aile dure du parti.
3. **Se maintenir en premier bloc réceptionnaire l'abstention** : avec près de 50% de taux d'abstention, l'abstention différenciée a souvent joué contre le camp national. Seulement, pour l'instant, selon le sondage IPSOS du 15 décembre, le Rassemblement national se place premier des 3 partis qui attirent les abstentionnistes (devant LFI et Renaissance).
4. **Éviter la disparition de Reconquête du paysage politique** pour plusieurs raisons :
  - o La **centralisation d'un bloc autour d'un parti ne fonctionne plus** depuis la tripartition du champ politique et l'arrivée d'Emmanuel Macron dans le paysage politique. En effet, le RN



n'a jamais été aussi haut depuis l'arrivée de Reconquête pour les européennes. De même, à gauche la domination de la Nupes par Jean-Luc Mélenchon depuis les législatives n'a pas conduit à un élargissement du bloc de gauche radicale ;

- **Le maintien médiatique de la thèse de l'union des droites.**  
Une disparition de Reconquête ferait disparaître le temps de parole de ses cadres et la thèse de l'union des droites. Si le parti d'Éric Zemmour a enregistré une défaite politique en 2022, son maintien dans le débat et donc dans une partie de l'opinion pourrait conduire à servir de passerelle pour que les partis se rapprochent. Pour cela, encore faut-il que le parti de Marine Le Pen abandonne son logiciel « ni de droite – ni de gauche » qui a fait son succès électoral au cours des années 2010.



## UN AFFAIBLISSEMENT DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE

La promesse d'Emmanuel Macron consistait à créer un espace politique « et de droite et de gauche » en regroupant le meilleur de la droite et le meilleur de la gauche. Or, force est de constater que la majorité présidentielle est devenue ni de gauche et ni de droite. Son offre politique ne séduit plus qu'un socle électoral bas : autour de 15%, soit 10 points de moins qu'en 2019.

Pire, le macronisme enregistre un rétrécissement électoral qui ne lui conduit qu'à être bon chez les retraités (proportion stable de retraités autour de 30% votant pour la liste de Valérie Hayer) et dans une moindre mesure chez les CSP+. Cette dynamique le conduit à être proche d'être dépassé par la liste socialiste de Glucksmann.

En effet, le bloc central enregistre des pertes des deux côtés :

- Seul 57% des électeurs de Macron votent pour cette liste :
  - 22% des électeurs de Macron votent à gauche (éparpillement sur toutes les listes de la gauche sauf LFI) ;
  - 20% des électeurs de Macron votent à droite (la liste RN capte autant de voix de Macron que la liste LR) ;
- 17% des électeurs retrouvent le PS ou LR ;
  - 9% pour le PS (2<sup>nd</sup> apport de voix supplémentaires derrière JLM) ;
  - 8% pour LR (1<sup>er</sup> apport de voix supplémentaires).

Le macronisme qui devait incarner une forme de dépassement des clivages politiques anciens se retrouve être une offre politique comparable à celle de l'UDF de 2012. Cette dynamique s'explique d'une part, car **les électeurs de gauche votant pour Emmanuel Macron ont été déçus par le tournant droitier pris par le Gouvernement** sur la réforme des retraites et la loi immigration, deux lois jugés contraires à l'esprit originel du macronisme puisqu'il abandonnait son « en même temps ». En effet, les mesures sociales (hausse des pensions, dispositifs carrières longues, etc.) n'ont pas été jugées



suffisantes lors de la loi sur les retraites et la loi immigration n'a pas été assortie des fameuses régularisations des travailleurs dans les secteurs sous tension. D'autre part, **les électeurs de centre-droit ayant voté pour Emmanuel Macron par effet de vote utile en 2022, se sont droitisés avec la question des émeutes, la multiplication des faits de violence devenant des faits de société et surtout reprochent au Gouvernement sa gestion des finances publiques** avec la présentation d'un déficit public de 5,5% du PIB, que même une gestion par les socialistes n'avait atteint.

Cette situation pose ainsi **deux enjeux** après le scrutin pour la majorité présidentielle :

### QUEL AVENIR POUR LE MACRONISME SANS MACRON ?

Plusieurs exemples de dynamiques électorales montrent que les résultats électoraux du macronisme sont intimement corrélés à la personnalité du chef de l'Etat, notamment dans le cadre des européennes. Premier exemple, en 2019, la liste de la majorité présidentielle avait réussi une remontada électorale au premier semestre 2019 en s'appuyant sur la **remontée de la cote de popularité d'Emmanuel Macron, au plus bas en décembre 2018**. Pour cela, deux critères sont nécessaires : le repli sur sa légitimité de position avec une posture de chef de l'État à la faveur des crises internationales (1) et l'obtention de succès concrets et rapides sur le quotidien des Français comme sur le plan de la sécurité ou du pouvoir d'achat (2). Second exemple plus récent, la liste lorsque la liste de Valérie Hayer a réalisé ses meilleures intentions de vote, cela a été après le discours Sorbonne 2 où la liste était créditée de 18% des intentions de vote.

Seulement, cette corrélation entre le président et les intentions de vote accordées aux candidats macronistes pose la question de l'avenir du macronisme après Emmanuel Macron. Peut-il s'imposer comme le gaullisme après de Gaulle ou le mitterrandisme/socialisme à la française après Mitterrand ?



Pour l'heure, le macronisme ne semble pas pouvoir survivre à Emmanuel Macron car il est dénué de pensée idéologique structurante. Le macronisme est basé sur trois éléments : le dépassement des clivages (1), la crédibilité économique (2) et le barrage à l'extrême droite (3). Or, sur ces trois points, le macronisme est en train de perdre. Sur le dépassement des clivages, les dernières lois votées sont considérées comme des lois de droite classique UMP (loi immigration, réforme des retraites). Sur la crédibilité économique, les chiffres sont désastreux (déficit public, endettement public, etc.). Et enfin, sur le barrage à l'extrême droite, jamais le bloc de droite nationale n'a été aussi haut de l'histoire de la Vème République en étant structurellement autour de 40% d'opinion.

QUELLE CAPACITE POUR LE BLOC CENTRAL D'ELARGIR SON ELECTORAT ? VERS UN RETOUR DES PARTIS DE GOUVERNEMENT ?

Eu égard aux paramètres soulevés ci-dessus, la majorité présidentielle est en train de perdre son utilité de vote. De ce fait, elle perd ainsi la capacité à élargir le bloc central qui n'a jamais été aussi bas.

Sur le plan électoral, **l'exécutif doit cibler les électeurs du centre-droit et du centre- gauche, notamment les CSP+**. Selon un sondage d'IPSOS, la liste de la majorité présidentielle fait autant au niveau des ouvriers (15%) que des CSP + (13%). Or, il s'agit d'un pilier de la coalition électorale d'Emmanuel Macron en 2022. Déçues du virage droitier macroniste et devenues orphelins de son ADN, les CSP + se réfugieront dans l'abstention. Pour atteindre les 25%, la macronie doit renouer avec les CSP + et donc revenir à une partie de son ADN, sans se couper de son nouvel électorat retraité.

Sur le plan tactique, **la majorité présidentielle doit incarner une rupture, un véritable « acte II » pour retrouver une utilité de vote.** Avec une majorité relative à l'Assemblée nationale, la majorité présidentielle ne peut plus prendre de risque sur des textes politiques et doit se concentrer sur des textes consensuels sans portée. Ainsi, la nomination d'un Gouvernement de combat permet de préparer les électeurs une dissolution qui pourrait intervenir, soit pendant les européennes afin d'eupéaniser le scrutin et de



bénéficier d'un socle électoral proche du premier tour de la présidentielle (27%) plutôt que des européennes (18-19%), soit après la séquence des Jeux-Olympiques, afin de bénéficier d'un vote « parti de l'ordre ». Seulement, cette stratégie souffre d'un double écueil. D'une part, elle n'est pas perçue comme une rupture par l'opinion publique selon un sondage du 21 janvier 2024 pour le JDD. D'autre part, cette stratégie n'est finalement que le prolongement de la fin de la séquence des 100 jours qui avait vu lors du précédent remaniement la promotion de députés politiques de la majorité tels que Prisca Thevenot (désormais Porte-parole) et Aurore Bergé (désormais ministre de l'Égalité Hommes-Femmes).

De ce fait, cela offre un vide aux anciens partis de Gouvernement que sont les Républicains et le Parti socialiste pour reconstruire le clivage gauche-droite qui n'a jamais cessé malgré la tripartition politique.



## UN AFFAIBLISSEMENT DE LA GAUCHE, MAIS UNE PROGRESSION DE LA GAUCHE GOUVERNEMENTALE

### UN AFFAIBLISSEMENT DE LA GAUCHE

La gauche confirme son déclin électoral. En effet, **l'union de la gauche n'a pas augmenté la taille du bloc électoral.**

**La Nupes** (union de la gauche pour les législatives), qui depuis a été battue en brèches par les responsables politiques de gauche, **n'a pas agrandi le bloc électoral de gauche.** En effet, le poids de la gauche est selon les derniers sondages de décembre-janvier autour de 31% à 33%, contre 35% en 2019 et 31,5% en 2022. In fine, on constate surtout une ventilation des électeurs de Jean-Luc Mélenchon au sein de toutes les listes de gauche.

Pour ces élections européennes, cela s'explique par deux tendances.

Premièrement, à la différence du Rassemblement national « locomotive de la droite radicale », **La France Insoumise « locomotive de la gauche radicale » ne prend aucune voix nulle part.** La liste d'Aubry stagne à 7% dans les sondages et n'est constituée que des électeurs de Jean-Luc Mélenchon (à plus de 85%). Sans locomotive attractive, le bloc ne peut pas enregistrer de progression électorale.

Deuxièmement, **on retrouve l'équilibre électoral au sein de la gauche entre une gauche « modérée » (Parti socialiste et ligne pro-européenne des écologistes) et « radicale ».** En effet, en 2019, les listes de gauche pro-européenne avaient recueilli 60% des suffrages de gauche contre 40% pour la gauche radicale, un ratio similaire aujourd'hui dans les derniers sondages.

Cela démontre que :

- L'alliance de la gauche a été une OPA de JLM pour l'élection présidentielle de 2022 par son effet de vote utile ;



- L'OPA n'a pas été confirmée sur le terrain idéologique face aux clivages internes de la gauche (sur les questions européennes et internationales).

Ainsi, la gauche est face à une difficulté : l'élargissement de son bloc électoral.

**Quels seraient les électeurs aujourd'hui susceptibles de basculer à gauche ?** Répondre à cette question implique trois paramètres.

- **La question des réserves de voix.** Pour l'heure, les cibles électorales de la gauche sont doubles : **les déçus de la droitisation du macronisme et les abstentionnistes**. Deux difficultés s'opèrent. S'agissant de la récupération des déçus du macronisme, il faudra pour la gauche incarner une utilité de vote face au retour d'un Gouvernement de combat couplé à la défense des thèmes européens chers au président de la République. S'agissant, des abstentionnistes, les derniers sondages montrent que seule LFI est capable de capter les voix abstentionnistes (quartiers populaires, étudiants et chômeurs). Or, le parti est très mauvais sur les élections européennes au regard d'une doctrine très peu claire. De plus, c'est le RN qui capte davantage les abstentionnistes que LFI selon les derniers sondages.
- **La question de la ligne politique.** La gauche avait réussi à progresser sur les thèmes de l'Europe sociale et écologique à la faveur d'un débat public qui s'était porté sur ces questions. Seulement, les partis de gauche affichaient une certaine unité sur la ligne à adopter (LFI ayant lissé le discours mélenchoniste anti-européen), préfigurant une alliance sur une ligne commune, chose que la fin de la Nupes a balayé avec les querelles intestines entre les responsables politiques de gauche.
- **La question des thèmes de campagne entre les « gauches irréconciliables ».** Il s'agit de la problématique centrale des partis de gauche sur les questions de laïcité, énergétiques, européennes et internationales. A ce titre, il est possible d'observer un revirement depuis le conflit au Proche-Orient. Alors que la ligne de la gauche



social-démocrate domine la gauche sur les questions internationales depuis la guerre en Ukraine cornérisant LFI, la radicalité de LFI s'est imposée à gauche désormais sur le conflit au Proche-Orient. Il pourrait s'agir d'un facteur de mobilisation du vote des quartiers populaires à forte présence immigrée et issue de l'immigration. Pour autant, **il existe un thème sur lequel toutes les listes de gauche peuvent faire campagne pour conquérir des voix chez les électeurs centristes et abstentionnistes : les questions de société.** Or, celles-ci s'inviteront à partir de mars prochain à la faveur de la constitutionnalisation de l'IVG et du débat sur l'euthanasie.

De même faire de la question palestinienne le cœur de la campagne aux européennes ne permet pas à LFI d'opérer une remontada électorale. En revanche, cela lui permet de se maintenir comme deuxième force politique de gauche en allant chercher des voix chez les abstentionnistes dans certains électors clés.

### UNE PROGRESSION DE LA GAUCHE GOUVERNEMENTALE

A rebours de l'élection présidentielle de 2022, la gauche de gouvernement est la seule liste qui arrive à capter des électeurs en dehors du bloc Nupes. Comme nous l'avons vu, la liste PS est attractive auprès des CSP +.

Le retour de la thématique du soutien à l'Ukraine depuis les propos du président de la République sur l'envoi de troupes françaises a rebattu les cartes. Initialement en bonne position dans les sondages à gauche, **la liste portée par Raphaël Glucksman capitalise sur la clarté de sa position sur le conflit pour attirer des électeurs de la liste de la majorité présidentielle.** En effet, il est le premier catalyseur des pertes électorales de la liste de Valérie Hayer, devant la droite républicaine. Si dans un premier temps, il s'agissait surtout de jeunes CSP + diplômés et plutôt urbains attirés par sa ligne plus propalestinienne que celle du chef de l'Etat et portée en faveur de la défense des droits de l'Homme en Chine ou en Russie.



Depuis la réactivation du clivage "pro-Ukraine vs. Pro-Poutine" que la majorité présidentielle tente d'imposer dans le débat public, la liste du Parti socialiste arrive également à prendre des voix sur les retraités de gauche acquis depuis 2017 à Emmanuel Macron qui sont contre sa posture guerrière. En effet, **Raphaël Glucksmann séduit car il incarne une gauche droit-de-l'homme forte sur ses principes et sur sa morale, très favorable au soutien à l'égard de l'Ukraine sans pour autant adopter une attitude guerrière et belliciste.**

Ainsi, la question qui demeure pour le parti socialiste sera : **est-ce que cette victoire annoncée aux européennes lui permettra de prendre le leadership de la gauche comme lors du programme commun de 1972 ?** Trois limites peuvent être présentées à cela : l'exemple des écologistes démontre qu'ils n'ont pas réussi à prendre le leadership de la gauche alors même que leur thème de campagne est au cœur du projet de toutes les gauches et pouvait constituer un dénominateur commun (1) ; la gauche de gouvernement pâtit encore de l'inventaire de François Hollande avec une partie des élus appelant de leurs vœux à cette gauche étant tributaire du bilan de François Hollande, ce qui n'était pas le cas en 1972 (2) et enfin, une telle union au regard de l'explosion de la Nupes mettra du temps à être réalisée, le programme commun ayant mis 5 années à être négocié (3).



## CONCLUSION

Les élections européennes seront un scrutin de mi-mandat qui préfigureront la révolution politique de 2027.

Les clés de cette révolution politique seront de trois ordres : la **tripartition qui avait émergé à la présidentielle tend de plus en plus vers une bipartition (droites nationales et souverainistes vs. toutes les autres formations politiques)**, ce qui peut créer les conditions d'une alternance politique (1), **la fin du macronisme qui ne succédera pas à Emmanuel Macron** (2) et **un affaiblissement de la gauche avec néanmoins la renaissance d'une gauche de gouvernement** qui témoigne d'un espace politique possible pour les partis de Gouvernement (3).

Par **Nicolas Citti**, Analyste au Millénaire

**Matthieu Hocque**, Directeur adjoint des Études du Millénaire



Crédit photo :

[A birdlike view of the plenary chamber](#) par Kovacs Gabor, via Flickr, sous  
license [Attribution-NonCommercial-NoDerivs 2.0 Generic](#)





Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

**Président : William THAY**

Secrétaire générale : Marion PARISSET

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clement PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Matthieu HOCQUE

Communication : [communication@lemillenaire.org](mailto:communication@lemillenaire.org)

Presse : [presse@lemillenaire.org](mailto:presse@lemillenaire.org)

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*